

MALHERBE ET VAUGELAS — CRÉATEURS  
DU VOCABULAIRE LITTÉRAIRE FRANÇAIS  
DU XVII-e SIÈCLE

L'histoire du vocabulaire littéraire français est une recherche d'équilibre entre les termes concrets et abstraits<sup>1)</sup>. Le gallo-roman, langue des paysans et de petits artisans, avait un fond de vocabulaire concret qui suffisait aux besoins restreints de la population. Le premier apport du vocabulaire abstrait date du début du moyen-âge, plus exactement de l'époque de Charlemagne, où les termes de formation savante, repris au latin d'Eglise, pénètrent dans la langue courante. Ce phénomène se répète pendant tout le moyen-âge.

L'effort conscient commence au XVI-e siècle. Le sentiment d'infériorité en face des Italiens est un stimulant très fort qui pique au vif l'amour propre des Français. La langue est pauvre, incapable de rendre les idées nouvelles qu'on exprimait jusqu'à présent en latin. Il faut donc l'enrichir d'après le modèle des Anciens. Ronsard proclame tout haut que plus la langue est riche, plus elle est belle. Du Bellay donne les moyens de l'enrichir. Il ne s'agit pas de régler la langue, cette idée d'ordre est étrangère au XVI-e siècle. Le but principal est de former une langue nationale, suffisamment riche et variée, qui soit un abondant outil de pensée. Cette prise de conscience de la langue nationale et le souci de sa richesse sont des faits capitaux de l'histoire de la langue française. Le mot d'ordre lancé par Ronsard, amène une invasion de provincialismes, de néologismes, de latinismes, tout

---

1) A. Dauzat — *Le génie de la langue française* Paris, Payot 1947, p. 89.

en restituant de nombreux archaïsmes. Certains sont savoureux, pittoresques, d'autres souvent incompréhensibles. La langue en devient encombrée.

Le XVII<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'ordre<sup>2)</sup>. Il le met aussi dans la langue. Cette forêt vierge a besoin d'être taillée, réglée, ordonnée, elle doit répondre aux goûts plus raffinés de l'époque. C'est au nom de la délicatesse des sentiments que commence tout d'abord la réaction contre la vulgarité et la trivialité du vocabulaire, représentées surtout par les gasconnismes. Cette lutte est menée par les précieux qui veulent se distinguer du vulgaire, éviter les lieux communs. De là, le goût manifeste pour la périphrase la plus contournée, l'allusion la plus éloignée. L'influence véritable des précieuses a consisté en épuration et en enrichissement. Elles ont épuré la langue, en la débarrassant du pédantisme et de la grossièreté du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles ont enrichi la langue en augmentant le nombre de nuances des mots anciens grâce à l'entourage d'autres mots. „Mais le plus grave reproche que l'on puisse leur faire c'est d'avoir sublimé la langue, en l'obligeant à n'exprimer que des choses nobles, c'est-à-dire une très petite portion de la vie de l'humanité, et en imposant des manières d'écrire qui ne sont à l'usage que de l'aristocratie. Elles ont ainsi établi une démarcation entre les termes du bon et du mauvais usage, et une coïncidence tout à fait arbitraire entre leurs manières de sentir et la manière dont tout le monde doit sentir et penser“<sup>3)</sup>. Cette tendance à former le langage noble sera l'idéal de tous les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle. On pourrait leur adresser le même reproche qu'aux précieuses: ils ont séparé la langue de la vie courante, ils ne se sont préoccupés que de la langue de l'aristocratie. Ils en ont formé un outil précieux des écrivains et des

---

2) Cfr. A. Adam *Histoire de la littérature fr. au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, Domat, 1948.

3) F. Brunetière *Histoire de la littérature fr. classique*. Paris, Delagrave, 1926, t. II, p. 118.

poètes, mais ils ont oublié de la renouveler aux sources vives de la nation.

„Enfin Malherbe vint” — de ces mots Boileau salue dans „Art poétique” celui qui fut davantage réformateur que poète. Toute sa réforme consiste dans le choix des mots, dans la construction de la phrase et dans la réforme de la versification <sup>4)</sup>. „C'est aussi une des oreilles les plus justes, les plus sensibles et les plus délicates qu'il y ait eu parmi les poètes” <sup>5)</sup>. Cette „vivisection” de la poésie, faite à l'aide d'un oeil perspicace et d'une oreille sensible en a tué l'imagination et l'imprévu, et a fait d'elle une prose pure et simple, très ferme, mais sans grande élévation. Voilà pourquoi Brunetière l'appelle „destructeur” de la poésie. Malherbe ne recherche point „un ravissement d'imagination, la griserie d'une musique. Il y goûte surtout cette sorte de joie abstraite qui naît de la précision, de la certitude” <sup>6)</sup>.

La doctrine de Malherbe, que nous pouvons tirer par bribes de son „*Commentaire sur Desportés*”, est toute négative. Au nom du „bon usage” il veut constituer une langue littéraire qui ne se développera pas à l'écart de la vie, mais qui en sera l'interprétation, la réglementation raisonnée <sup>7)</sup>. Il débarrasse donc la langue française de tout ce qui l'encombre. Le ton tranchant de ses opinions correspond très bien à ce caractère aigri, mordant, arbitraire, renforcé encore par des griefs personnels. On sent que la critique est son fort. Tout le rend mécontent: un mot mal à propos, le sens vague d'une expression, la construction artificielle d'une phrase. Il veut la clarté et la justesse de chaque élément. Mais ce qui met comble à son irritation, c'est la faute contre l'oreille. Il y est intraitable. La répétition du même son, l'hiatus, la rencontre

---

<sup>4)</sup> Cfr. F. Brunot *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportés*, Paris, Masson, 1891.

<sup>5)</sup> F. Brunetière op. cit. p. 29.

<sup>6)</sup> Daniel Mornet *Histoire de la clarté française*. Paris, Payot, 1929,

<sup>7)</sup> Idem, p. 286.

d'un groupe de consonnes sont qualifiés par lui de termes les plus durs: rude, mal, très mal. Son talent de critique s'exerce surtout dans le domaine du vocabulaire. Son principe essentiel est de retrancher tout terme qui gêne la pureté de la langue. Il y a quelques catégories de ces termes réprouvés. Tout d'abord les provincialismes. Sous ce terme il comprend aussi bien les mots empruntés aux différents dialectes que les tournures étrangères à Paris. D'accord avec les précieuses il poursuit surtout les gasconnismes: locutions: maint et maint (*Diane*, L. II, s. XIII); rimes: mesures: heures (voyelle: diphthongue (*Elégies*, L. II, él. V); construction de la phrase: „Et que chacun s'attend à prendre son repas" (*Elégies*, L. II, av. I). Il attaque les termes provençaux: mots: gonflé (*Imitation de l'Arioste, Roland furieux*); phrases: *Pauvre moi*, je pensais qu'à ta brune rencontre (*Diverses amours*. Contre une nuit trop claire). Normand, il n'est pas plus indulgent pour les expressions de sa province: mots: fier = joyeux, sens accepté en Normandie (*Diane*, L. I, s. XXII), poursuivre (*Hippolyte*, él. II); phrases: Elle a deuil que je sois encore en ces bas lieux (*Regrets funebres sur la mort de Diane*). Malherbe attaque aussi les calques italiens et espagnols: „Après et sauvage cœur, trop fière volonté Dessous une douce, humble, angélique figure" — „italianisme sans grâce" (*Hippolyte*, s. XLVI); „Je vous veuille enchérir mon amoureux souci, Ajoutant aux douleurs" — „phrase espagnole" (*Elégie*, L. I, él. V).

Malherbe est aussi sévère pour les latinismes qu'il appelle „latineries". L'époque de l'imitation servile du latin et du grec a fini depuis longtemps, le français a pris conscience de sa valeur et de sa dignité. Les poètes ne veulent plus parler en français grec et latin, ce dont leurs aînés tiraient un orgueil mal fondé. Voici quelques expressions condamnées: Tous ces brasiers je plonge en Lethes bien avant (*Diane*, L. II, s. XIII). Séchoit ses larges pleurs (*Elégies*, L. II, Av. I), Lui fit perdre la selle étendue contre terre (*Elégies*, L. II, av. I).

Malherbe proscriit donc toutes les influences étrangères sur la langue française. En bannissant tout terme provincial il restreint la notion du français seulement à la langue de Paris<sup>8)</sup>. En rejetant les termes érudits, préconisés par Ronsard et son école, il conseille au poète de puiser uniquement à la source populaire, au fond national. Quand il renvoyait aux crocheteurs du Port au foin ceux qui lui demandaient son avis sur quelque mot français, en disant que c'étaient ses maîtres pour le langage, il voulait signifier qu'on pouvait trouver quelques expressions heureuses aussi chez le peuple. Habitué des salons précieux, Malherbe voit pourtant beaucoup plus large. La correction de la langue n'est pas l'apanage d'une classe sociale. Elle est le bien de tous les Français.

Malherbe veut rejeter tous les termes techniques. Il s'agit avant tout du langage de Palais dont les termes figés depuis de longues années ont pris un caractère archaïque. Ce sont: *Eu égard à votre mérite* (*Hippolyte*, ch. IV), *Ce disant* il s'approche (*Elégies*, L. II, Mort de Rodomont), *Mais je vois par sa fin le contraire avéré* (Épithaphe de Rémy Belleau), *Joint que* de Cléophon la mémoire éternelle (*Elégies*, L. II, av. II).

Un groupe important est formé par les termes de médecine qui, par surcroît, marquent souvent des affections répugnantes. Ce sont: poumons (*Diane*, L. I, *Proces contre amour*), à ce terme Malherbe préfère „veines“; poitrine („*Hippolyte*, ch. II) „qui n'est guere bon en vers“; leniment (liniment) (*Diane*, L. II, complainte I); purger (*Hippolyte*, ch. II); ulcère (*Elégies*, L. II, él. XVI) que Malherbe qualifie de „sale“; cadavre (*Elégie*, L. II, av. V). Ce choix de mots nous surprend un peu: pourquoi, par exemple, le mot „poumons“ est-il condamnable, tandis que „os“, „nerfs“, „sang“ et „veines“ sont admissibles? Le mot „poitrine“ n'a pas trouvé grâce non plus aux yeux des précieux, sa condam-

---

<sup>8)</sup> M. Cohen, *Histoire d'une langue, le français*. Paris, Hier et aujourd'hui, 1947, p. 185.

nation sera confirmée par Vaugelas, et les générations suivantes l'éviteront en lui préférant „gorge“.

Le groupe le plus important de termes à rejeter ce sont les archaïsmes que Malherbe signale comme „hors d'usage“ ou bien „vieil mot qui ne vaut rien“. Ce sont: ardre (*Diane*, L. II, s. VIII), dont il n'y a que le participe présent qui soit en usage; ja (*Hippolyte*, s. XXVI), „est un vieil mot qui ne s'use qu'entre les paysans“; or et or (*Hippolyte*, él. III); bénine (*Hippolyte*, ch. V); qui est déjà banni de la langue parlée, c'est pourquoi il faudrait le supprimer dans la langue écrite; cil (*Cléonice*, s. IV); ores (*Cléonice*, st. I); ains (avant) — (*Cléonice*, s. XXX), „qui ne vaut rien“; heur (*Cléonice*, *Elégie de Bertrand*); sagette (idem); desservir (*Elégies*, L. I, él. V); cil (*Elégies*, L. I, él. XVIII); confort (réconfort) (*Elégies*, L. II, av. II); cheoir (*Elégies*, L. II, av. II); onc (onques) (*Elégies*, L. II, av. II); prouesse (*Elégies*, L. II, av. II); bienheurer (*Imitations d'Arioste*, *Roland furieux*) „n'est plus du monde“. A côté de ces expressions, réellement vieilles, nous sommes étonnés de trouver d'autres qui sont pourtant bien vivantes encore aujourd'hui: clameur (*Cléonice*, s. XLVII); notoire (*Elégies*, L. II, ch. XXXIII) qui „sort d'usage“; spasme (*Elégies*, L. II, av. II); émoi (*Imitations d'Horace*, *Pour la mascarade*). Le fait de les avoir mis à l'index peut prouver deux choses: ou ces termes sont revenus plus tard à l'usage, ou bien Malherbe était trop rigoureux dans ses interdictions.

Il ne suffit pas à Malherbe d'avoir débarrassé la langue de tout élément étranger qui n'est pas en bon usage à Paris. Il tranche une ligne de démarcation très nette entre la langue de la poésie, le „style noble“, et la langue courante, „le langage de la prose“. Les termes de cette dernière sont qualifiés par Malherbe de „bas“, „plébées“, „vulgaires“, „lâches“, „sales“, „populaires“. Cette langue „noble“ doit avoir un vocabulaire spécial, précis, distingué. Cette distinction, initiée par Du Bellay, devint une tradition fâcheuse en France. Elle sépara la poésie de la vie, obligea le poète à s'enfermer dans un cadre étroit, coupa toutes

les sources du renouveau. Elle lui enleva la liberté d'allure, le charme de la fantaisie, la plia au joug des conventions. Les romantiques, les premiers, essayèrent de briser ce „style noble“ par l'introduction des termes courants, par la recherche du pittoresque, de la métaphore neuve et expressive; en brisant les vieux clichés ils ont rendu la langue plus vivante, plus imagée, plus affective. Leur travail renouvela la langue de la poésie, mais la tradition bien établie trouve ses adeptes encore au XX-e siècle.

En rejetant ainsi des termes bas, Malherbe les destine à la satire, à la comédie et au burlesque. Il est très sévère dans l'appréciation de la valeur de ces mots et certains nous étonnent par sa rigueur. On peut distinguer les termes et les expressions. Voici les premiers: oignez ma plaie (*Diane*, L. II, De la jalousie), „un mot sale“; muguets (*Hippolyte*, ch. XI), „ce mot est bas et plébée“; barbier (*Cléonice*, s. XXXI); tintamarre (*Imitation de l'Arioste, Mort de Rodomont*); rheume au lieu de rhume (*Diverses amours, Complainte I*); plaisants (*Diverses amours, compl. I*); doucette (*Bergeries et Mascarades, Imitation d'Horace*).

Malherbe frappe d'interdit les expressions entières qu'il juge „lâches et plébées“: Comment? déjà vous en faisiez coutume; De vous mirer au feu *qui vous allume* (*Diane*, L. I, s. LX). Que de l'aimer je rougisse de honte en lui voyant d'un valet *faire conte* (*Diane*, L. I, *Rimes tierces*); D'un faux jaloux plein de haine et d'envie (*Diane*, L. I, *Rimes tierces*); Car il est (*s'ai-je peur*) jaloux de la lumière (*Diane*, L. II, *De la jalousie*); Voulant jusqu'à la mort votre cerf demeurer (*Elégies*, L. I, él. III); L'ennui qui me pressoit *autant que* chose aucune (*Elégies*, L. I, él. VI); J'y ai mis trop bon ordre (*Elégies*, L. II, él. I); Et qui tournoient mon âme ainsi *comme* ils vouloient (*Elégies*, L. II, él. IV); Bientôt *gagnent au pied* (*Imitations de l'Arioste, Roland furieux*); Roger voyant *l'erreur où il peut encourir* (*Imitations de l'Arioste, Mort de Rodomont*) — „langage de prose“; Et *pour six coups de fouet ne peut* être chassé (*Diverses amours*, s. XXII); „bas et plus que plébée“; Et ses cheveux frisés, ne sont pas ses

cheveux c'est *une fausse tresse* (*Diverses amours*, s. XXVI). L'analyse de ces locutions démontre que Malherbe condamne tout d'abord les expressions courantes (gagner au pied, autant que, encourir l'erreur). Elles sont trop près de la vie courante, quotidienne. La poésie doit rompre avec elle. Il rejette ensuite les expressions qui peuvent choquer le bon goût, évoquer une image déplaisante (une fausse tresse, six coups de fouet, un faux jaloux). Enfin il met hors du „bon usage“ les irrégularités grammaticales (s'ai-je peur = ainsi j'ai peur, ainsi comme = ainsi que, l'erreur où il peut encourir = l'erreur qu'il peut encourir).

Ce travail d'épuration ne suffit pas à Malherbe. Il critique la possibilité de former de nouvelles expressions sur le modèle des anciennes, c'est-à-dire en associant un terme nouveau: „Mais afin que la peine en vous venant reprendre“ — „Quel langage: ma peine me reprend. On dit bien: mon mal, ma douleur, ma fièvre m'a repris, et autres semblables, mais non ma peine“ (*Diane*, L. I, Contre amour). Ce problème sera repris plus tard par Vaugelas.

Voilà la réforme de Malherbe dans le domaine du vocabulaire. Plein de mépris pour tout ce qui était avant lui, y compris Ronsard, il accomplit l'oeuvre d'épuration d'une main sûre, persuadé qu'il fallait rejeter autant que possible. Son couperet est parfois trop tranchant. S'il veut mettre de l'ordre dans la langue trop abondante du XVI-e siècle, si hospitalière aux termes divers, trop hospitalière parfois, il néglige le pittoresque et le savoureux, l'imprévu et le personnel. Il forme de la belle prose, ferme et juste, châtiée et mesurée, mais „la folle du logis (et cette folle est quelquefois une puissante et souveraine magicienne) n'y aura point accès“<sup>\*)</sup>. Il y a trop de sagesse et de bon sens en lui pour qu'il soit un vrai poète. Il est pourtant l'enfant de son époque et, je dirais, de sa race, qui a toujours mis par-dessus tout le bon sens et la

---

\*) Ste Beuve *Les grands écrivains fr. Le XVII-e s.* Paris, Garnier 1927, p. 4.



raison. C'est pourquoi il a acquis une telle gloire, dont il avait conscience. Boileau, qui a pour lui une telle admiration, le définit très bien: „Par ce sage écrivain la langue réparée, N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée“<sup>10)</sup>. Cet éloge contient aussi une critique.

L'oeuvre de Malherbe fut continuée par Vaugelas, fidèle disciple plein d'admiration pour son maître. Qu'elle différence pourtant de ton et de méthode! Au ton tranchant, mordant de Malherbe s'oppose la réserve et la prudence de Vaugelas. Il est même trop prudent parfois. En signalant l'usage de l'époque le „bon usage“, c'est-à-dire „la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps“<sup>11)</sup>, il ne conclut jamais et n'impose aucune façon de parler. Il se pose en témoin de ce qu'on dit à la cour, partisan du „bon usage“, du „bel usage“, qui est „le Maître des langues“, „le Roy“, „le Tyran“. Il le précise nettement: „Toute cette pureté ne consiste qu'à user de mots et de phrases qui soient du bon usage“<sup>12)</sup>. Le principe de distinction est donc le même que chez Malherbe. D'un côté il y a la langue du „bon usage“ qu'on doit écrire de la même façon qu'on la parle, de l'autre la langue du „mauvais usage“, que est celui „du plus grand nombre de personnes qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur“<sup>13)</sup>. C'est le „bon usage“ que Vaugelas tâchera de préciser, d'indiquer ses règles, d'en faire la langue de la littérature. Il diffère de Malherbe en cela qu'il ne distingue pas la langue de la prose de celle de la poésie. Avec celle des orateurs il les englobe toutes sous le même nom, celui de la langue du bon usage. En voici les éléments essentiels.

---

<sup>10)</sup> Boileau *Art poétique* I. v. 135—136.

<sup>11)</sup> Vaugelas *Remarques sur la langue fr.*, Préface II.

<sup>12)</sup> Idem. Préface IX.

<sup>13)</sup> Idem. Préface II.

Fidèle à son maître, Vaugelas défend de faire des mots nouveaux: „il n'est jamais permis de faire des mots" <sup>14)</sup>. Lu-même, il n'a pas la prétention „ni d'abolir les mots ni d'en faire" <sup>15)</sup>. Ces „belles hardiesses" ne sont permises à qui que ce soit, non pas même au souverain. „Il est justement des mots, comme des modes. Les Sages ne se hasardent jamais à faire ny l'un ny l'autre" <sup>16)</sup>. Cette défense touche les mots „entiers", „car pour les mots allongés ou derivez, c'est autre chose, on les souffre quelquefois" <sup>17)</sup>, c'est-à-dire on peut former les mots par dérivation et par composition. Quelle est la cause de cette défense? On parle pour se faire comprendre et personne n'entendrait un mot qui ne serait pas en usage. Pourtant les mots nouveaux viennent dans la langue: exactitude, transfuge, insulter, devouloir, fait par Malherbe. C'est la nécessité qui les réclame. Si la langue n'en possède pas, elle doit se servir d'une longue circonlocution, ce qui pêche contre la clarté. C'est donc le besoin qui fait naître les nouveaux mots, au nom du principe fondamental pour la langue française, c'est-à-dire de la clarté. Ils ne doivent pas être équivoques, autrement ils ne seraient jamais reçus. Les néologismes pénètrent lentement dans le bon usage, mais un bon écrivain ne s'en sert que quand ils sont définitivement établis. Autrement c'est un barbarisme.

S'il est, en général, défendu de former les mots nouveaux, il n'en est pas le même pour les phrases. Celles-ci composées de mots connus et compris peuvent être tout nouvelles et fort intelligibles. Vaugelas s'oppose tout de même à ce que la nouvelle phrase approche de celle qui existe déjà. Par exemple, il défend de former sur le modèle „lever les yeux au ciel" la phrase „élever les yeux vers le ciel", ou bien pour „prier Dieu" — „supplier

---

<sup>14)</sup> *Remarques*, Préface IX.

<sup>15)</sup> *Idem*. Préface I.

<sup>16)</sup> *Idem*. Préface XI.

<sup>17)</sup> *Idem*. Préface XI.

Dieu“, car c’est pécher contre le génie de la langue qui ne permet pas une telle transposition. „On saperait les fondements de la langue si cette façon de l’enrichir estoit recevable“<sup>18)</sup>. A côté de ce barbarisme il y en a deux autres encore qui touchent les phrases. C’est de se servir d’une phrase qui a été en usage autrefois et qui ne l’est plus, de même que d’user de celle qui ne fait que de naître et que l’usage n’a pas encore bien autorisée. En tout cas, il faut garder le principe que „le corps des phrases et de la diction doit estre toujours conservé, et l’essence et la beauté des langues ne consiste qu’en cela“<sup>19)</sup>.

Suivant toujours les préceptes de son maître, Vaugelas rejette tous les termes vieillies. Il ne le fait pas pourtant sans regret, se pliant pourtant aux exigences rigoureuses de l’usage. „C’est une grande misère de s’asservir de telle sorte aux paroles que ce soin préjudicie à l’expression de nos pensées et que pour éviter une diction mauvaise au douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleurs conceptions du monde et d’abandonner ce qu’on a de meilleur dans l’esprit“<sup>20)</sup>. Il se rend bien compte de la richesse de la langue du XVI-e siècle. Depuis Amyot „bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases, nous ne laissons pas de trouver dans l’autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons et dont nous faisons parade“<sup>21)</sup>. Il ne cache pas son affection pour ces vieux mots que l’usage met en marge de la langue: „J’ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l’usage qui ne nous en donne point d’autres en leur place qui ayent la même signification et la mesme force“<sup>22)</sup>. Il est donc clair pourquoi Vaugelas appelait le „bon usage“ le Tyran. Chacun doit se plier sous son joug, même si ses opinions

---

18) *Remarques*, Préface IX.

19) *Idem.* p. 510.

20) *Idem.* Préface IX.

21) *Idem.* Préface X.

22) *Remarques*, p. 129.

personnelles sont différentes. En serviteur dévoué Vaugelas le fait aussi. Mais on est étonné de trouver chez lui tant d'indépendance de pensée, lui, qui a l'opinion d'être le „bon usage" personnifié.

Ainsi les vieux mots cessent peu à peu d'être employés, et „l'usage des mots cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'usage est comme l'âme et la vie des mots" <sup>23)</sup>. Voici quelques-uns de ces termes vieillis: magnifier (p. 526), innumérable (p. 243), de naguères (p. 335), le vouloir (p. 442), par sus tout (p. 526). Parmi ces termes le premier et le quatrième sont encore aujourd'hui bien vivants. Il n'y a rien d'étonnant que „le vouloir" n'était pas du goût de Vaugelas: il entre dans la catégorie des mots préconisés par Du Bellay: „Use donc hardiment de l'infinitif pour le nom, comme l'aller, le chanter, le vivre, le mourir" <sup>24)</sup>. Il reconnaît pourtant cette façon de former les noms. Quant à „innumérable", remplacé aujourd'hui par „innombrable", il entrait dans le groupe de latinismes, si chers à la Renaissance. L'opinion de Vaugelas est entièrement partagée par les grammairiens Andry, Patru, Ménage, Bouhours, et l'Académie <sup>25)</sup>. Vaugelas se rend d'ailleurs compte que leur „mort" n'est pas quelquefois un fait déjà accompli. Ils sont parfois de l'usage ancien et moderne à la fois. Ils sont même plus nobles que ceux de la nouvelle marque. Cela concerne aussi les phrases. Si l'on doit choisir entre un terme nouveau et un terme vieilli „qui est encore dans la vigueur de l'usage, (il) est incomparablement meilleur à écrire qu'un tout nouveau qui signifie la même chose" <sup>26)</sup>.

Vaugelas condamne aussi, avec restriction pourtant, les termes de Palais, de Notaire. Il refute l'opinion généralement

---

<sup>23)</sup> Idem. p. 60.

<sup>24)</sup> Du Bellay *Défence et illustration de la langue fr.* éd. L. Humbert. Paris, Garnier Frères, II, 9.

<sup>25)</sup> *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas* p. p. 258, 467, 565, 750, 888.

<sup>26)</sup> *Remarques*, p. 334.

admise que les termes de notaire soient mauvais. Au contraire, la plupart sont bons, mais ils conviennent aux actes publics, „mais ne valent rien ailleurs“<sup>27)</sup>, c'est-à-dire que ni la cour ni les bons auteurs ne s'en servent. La langue de Palais garde la prononciation conservatrice, de même que ses formules se sont figées depuis des générations. En voici quelques unes: affaire (p. 246), à l'encontre (p. 250), à ce faire, en ce faisant (p. 310), comme ainsi soit (p. 470), ayant, estant + non (p. 515).

Toujours logique et conséquent, Vaugelas rejette „les façons de parler des Provinces qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage François“<sup>28)</sup>. Il est difficile parfois de se débarrasser de provincialismes: „les Provinciaux ne se corrigent pas souvent, car ils ont certains mots corrects dans une autre acceptation“<sup>29)</sup>. Vaugelas distingue les fautes de chaque province: de la Bretagne, de la Loire, du Poitou, de l'Anjou, du Maine, de la Gascogne et de la Normandie, pour cette dernière il a plus d'indulgence: Malherbe lui — même s'est servi des expressions de son terroir (pour ce que). Voici quelques exemples de ces locutions: *je vais* pour *je va* dont se sert toute la cour, celle-ci ne peut pas souffrir *je vais* qui passe pour provincial et populaire, bien que notre grammarien le trouve correct (p. 27); *sortir un cheval* dû aux Gascons qui convertissent plusieurs verbes „neutres“ (intransitifs) en „actifs“ (transitifs) (p. 38); *l'on* après le verbe chez les Bretons (p. 10); *siéger la ville* pour *assiéger la ville*, faute de la Normandie (p. 77); *valant* pour *vaillant* en Poitou (p. 35); *Quel merite qu'on ayt* au lieu de *quelque merite qu'on ayt* — faute de la Loire (p. 136); *tomber ès mains de quelqu'un* pour *tomber entre les mains de quelqu'un* — faute de la Normandie (p. 167); *commencer de* au lieu de *commencer à* — faute des Gascons (p. 424); *il lui est allé au devant* pour *il est allé au devant de lui* — faute des Gascons (p. 371).

---

27) *Remarques*, Préface IX

28) *Idem*, Préface IX

29) *Idem*, p. 137.

Un groupe à part est formé par les latinismes que Vaugelas condamne décidément. On peut mesurer la distance qui le sépare des écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle, si serviles en face du latin. „Chaque langue a ses termes et sa diction et qui, par exemple, parle Latin comme font plusieurs, avec des paroles latines et des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou plustost ne parle ny François ny Latin“<sup>30</sup>). Il proscriit les termes calqués sur le latin, par ex. au préallablement, car ils ont quelque chose de monstrueux par ce qu'ils sont moitié latins et moitié français, quoique dans toutes les langues il y ait des mots „ibrides“<sup>31</sup>).

Avec une grande dignité nationale Vaugelas proclame que chaque langue est maîtresse chez elle, surtout dans une monarchie aussi florissante qu'est la France. Il reconnaît ce que la langue française doit à la grecque et à la latine. „Mais pour faire voir qu'on n'ignore pas la langue grecque, ny l'origine des mots, et que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes et les éléments de nostre langue maternelle — certainement il n'y a nulle apparence et je ne puis y consentir. Apres tout, on doit plus considérer en ce sujet les vivants que les morts, qui aussi bien ne nous en scavent point de gré, et n'y profitent de rien, et l'on doit plus considérer ceux de son pays que les étrangers“<sup>32</sup>). Dans ces nobles accents nous retrouvons l'écho du „leit motiv“ de la „Défense“ de Du Bellay. Vaugelas s'élève ici au-dessus de son rôle de grammairien. Disciple des Anciens, il leur rend hommage pour tout ce que le français leur doit, mais il sait se libérer de leur empreinte et garder toute l'indépendance du jugement. Nous retrouverons les mêmes idées à la fin de ce siècle dans la „Querelle des anciens et des modernes“.

Au sein même du français de Paris, épuré de toute influence étrangère, Vaugelas distingue le groupe de mots „bas“, dont il

---

30) *Remarques*, p. 510.

31) *Idem*, p. 484.

32) *Idem*, p. 207—208.

voit deux catégories: mots condamnés et ceux qu'il est mieux d'éviter. Ce sont les mots communs, ceux du mauvais usage, ceux du peuple („le peuple n'est le maître que du mauvais usage“). La cour ne peut pas les souffrir, les écrivains ne s'en servent pas. Ils sont interdits dans le langage des honnêtes gens: „Jamais les honnêtes gens ne doivent en parlant user d'un mot bas ou d'une phrase basse, si ce n'est par raillerie“<sup>33</sup>), bien qu'il y ait plus de liberté à parler qu'à écrire. „Il a une certaine dignité mesme dans le langage ordinaire et familier que les honnêtes gens sont obligez de garder comme ils gardent une certaine bienséance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde“<sup>34</sup>). Pourtant Vaugelas n'accepte pas la condamnation de certains de ces mots sans la critiquer. On a condamné dans la prose, comme dans le vers les mots „face“ (au sens de „visage“) parce qu'on dit „face du grand Turc“ et „poitrine“, parce qu'on dit „poitrine de veau“. Vaugelas objecte avec raison qu'il faudrait alors condamner tous les mots qui se rapportent aux choses communes aux bêtes et aux choses (p. 60). En quoi il est suivi par d'autres grammairiens: Dupleix, Ménage, Patru, et l'Académie<sup>35</sup>). Il y a d'autres termes encore: quasi (p. 24), des mieux (p. 123), allez - vous en chez un tel et ne mettez gueres (p. 445), aviser (p. 404), qui est „de la lie du peuple“.

Il y a d'autres mots qui ne sont ni généralement condamnés, ni généralement approuvés, comme: au surplus, affectueusement, à présent, aucunesfois<sup>36</sup>). On ne peut blâmer ceux qui s'en servent, mais il est mieux de les éviter. Tous ces termes doivent être rejetés du beau style, du style noble. Ils sont destinés à la satire, à la comédie et au burlesque. En cela Vaugelas suit exactement son maître, qui défend l'accès de la poésie à cer-

<sup>33</sup>) *Remarques*, p. 123.

<sup>34</sup>) *Idem*, p. 445—446.

<sup>35</sup>) *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas* p. 122—126.

<sup>36</sup>) *Remarques*, Préface IX.

**tains mots.** C'est toujours la même tendance à former un vocabulaire spécial de la poésie, vocabulaire à la fois élégant, précis, général. Ce vocabulaire aura pour principal avantage la douceur et la beauté de la prononciation. Cet élément euphonique est tellement décisif qu'il faut choisir des deux expressions celle qui contente le plus l'oreille<sup>37)</sup>. Mais Vaugelas nous dit aussi qu'il n'y a pas de mauvais son („cacophonie") pour l'oreille, si elle est habituée à ce son. Voici sa maxime sans exception: „Qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille lors qu'un long usage l'a estably et que l'oreille y est accoustumée"<sup>38)</sup>. Tout est donc dans l'habitude, et l'oreille supporte bien même un mot nouveau, s'il contient des sons qui ne la blesse pas. C'est une règle pour toutes les langues.

Vaugelas a bien le sentiment qu'il vit à l'époque décisive où s'élabore la belle langue. Elle se perfectionne tous les jours, elle est même arrivée“ à ce comble de perfection où nous la voyons aujourd'hui“<sup>39)</sup>. Bien qu'épurée déjà par Malherbe, elle est loin d'être pauvre: „Elle a des magasins remplis de mots et de phrases de tous pris, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens savent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre“<sup>40)</sup>. Il n'y a eu jamais de langue qui soit plus ennemie de l'équivoque et de l'obscurité, plus grave et plus douce, plus retenue dans ses propos, qui aime plus l'élégance, mais qui craigne l'affectation. Quel bel éloge que celui que fait Vaugelas de sa langue maternelle! De combien est-il supérieur à Malherbe qui ne voyait dans la langue qu'une matière à „vivisection“. Il parle non seulement en profond connaisseur, mais il a pour elle toutes les délicatesses et toutes les prévenances d'un amoureux. Et voilà comment conclut-il ses „Remarques“: „A la pureté et à la netteté du stile, il y a encore d'autres parties

---

<sup>37)</sup> *Remarques*, p. 109.

<sup>38)</sup> *Idem*, p. 424.

<sup>39)</sup> *Idem*, Préface XV.

<sup>40)</sup> *Idem*, p. 510—511.



à ajouter, la propriété des mots et des phrases, l'élégance, la douceur, la majesté, la force et ce qui résulte de tout cela, l'air et la grâce, qu'on appelle je ne sçay quoy, ou le nombre, la brièveté et la naïveté de l'expression, ont encore beaucoup de part" 41). C'est parce qu'il admirait sa belle langue maternelle que Vaugelas voulait en faire un instrument qui fût de tous les âges, „nouveau sans néologisme, nouveau et antique, aisément contemporain de tous les âges" 42). C'est à lui qu'on peut rapporter la définition d'un classique donnée par Sainte-Beuve: „il a fait main basse d'abord autour de lui, il n'a renversé ce qui le gênait que pour rétablir bien vite l'équilibre au profit de l'ordre et du beau" 43). Vaugelas se rendait bien compte de l'évolution de la langue et de l'impossibilité de l'arrêter, mais il croyait avoir donné des règles à jamais valables. Ces règles ne sont point basées sur la raison, c'est même un péché contre le premier principe des langues que de le croire. Elles dépendent uniquement de l'usage. Pourtant „l'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison" 44). C'est en quoi il avait raison, car il y en a qui sont difficiles à expliquer et parfois contradictoires. C'est donc l'usage qui forme les règles et c'est lui qui fut enregistré par le dictionnaire de l'Académie. L'Académie n'est donc qu'un porte-parole de la correction, elle n'est pas son législateur. Elle se tient toujours sur la réserve et n'enregistre que ce qui a été consacré par l'usage. En cela elle suit les conseils du sage Vaugelas.

Cette étude des conceptions linguistiques de Malherbe et de Vaugelas nous amènent à une conclusion assez inattendue. Ni l'un ni l'autre ne paraissent être uniquement partisans de la conception aristocratique de la langue. S'ils voient le bon usage

41) *Remarques*, p. 593.

42) Sainte-Beuve *Causeries du Lundi*, t. III, *Quest-ce qu'un classique?*

43) *Idem*.

44) *Remarques*, Préface V.

dans la langue de la cour et des salons, il n'est pas moins vrai qu'ils reconnaissent l'utilité du peuple pour en tirer „l'éclaircissement de l'Usage". C'est un aspect qui a été souligné par la fameuse boutade de Malherbe, mais qui n'a pas été remarqué chez Vaugelas. Il permet de considérer ces deux réformateurs non seulement comme représentants de leur milieu social, mais leur donne une importance beaucoup plus large. Cette largeur de vue frappe surtout chez Vaugelas. Il embrasse toute la langue française, voit ce qu'elle perd en rejetant les termes vieux et en perdant contact avec le peuple, et en parle avec mélancolie et regret. C'est à contre-cœur qu'il se soumet à cet usage tyrannique, en sujet obéissant, en serviteur dévoué.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. „*Commentaire sur Desportés*“, Oeuvres de Malherbes édition L. Lallanne, t. IX, Paris, Hachette, 1862.
2. Claude Favre de Vaugelas — *Remarques sur la langue française*, facsimilé de l'édition originale, Société des textes français modernes, introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher. Paris, Droz 1934.
3. Ferdinand Brunot — *Histoire de la langue française*, t. III, Paris Colin, 1930.
4. Ferdinand Brunot — *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportés*, Paris, Masson, 1891.
5. Albert Dauzat — *Le génie de la langue française*. Paris, Payot, 1941.
6. Marcel Cohen — *Histoire d'une langue, le français*. Paris, Hier et aujourd'hui, 1947.
7. Ferdinand Brunetière — *Histoire de la littérature française classique*, t. I Paris, Delagrave, 1926.
8. Sainte Beuve — *Causeries du lundi*, t. III, *Qu'est-ce qu'un classique* t. VIII, *Malherbe et son école*. Paris, Garnier Frères.
9. Sainte Beuve — *Les grands écrivains français Le XVII-e siècle, Malherbe* Paris, Garnier Frères, 1927.
10. Antoine Adam — *Histoire de la littérature française au XVII-e s.*, t. Paris, Domat, 1948.
11. *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, t. I, II. introduction par Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1936.
12. Daniel Mornet — *Histoire de la clarté française*. Paris, Payot, 1929.

dans la langue de la cour et des salons, il n'est pas moins vrai qu'ils reconnaissent l'utilité du peuple pour en tirer „l'éclaircissement de l'Usage". C'est un aspect qui a été souligné par la fameuse boutade de Malherbe, mais qui n'a pas été remarqué chez Vaugelas. Il permet de considérer ces deux réformateurs non seulement comme représentants de leur milieu social, mais leur donne une importance beaucoup plus large. Cette largeur de vue frappe surtout chez Vaugelas. Il embrasse toute la langue française, voit ce qu'elle perd en rejetant les termes vieux et en perdant contact avec le peuple, et en parle avec mélancolie et regret. C'est à contre-cœur qu'il se soumet à cet usage tyrannique, en sujet obéissant, en serviteur dévoué.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. „*Commentaire sur Desportés*“, Oeuvres de Malherbes édition L. Lalande, t. IX, Paris, Hachette, 1862.
2. Claude Favre de Vaugelas — *Remarques sur la langue française*, la similitude de l'édition originale, Société des textes français modernes, introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher. Paris, Droz 1934.
3. Ferdinand Brunot — *Histoire de la langue française*, t. III, Paris Colin, 1930.
4. Ferdinand Brunot — *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportés*, Paris, Masson, 1891.
5. Albert Dauzat — *Le génie de la langue française*. Paris, Payot, 1947
6. Marcel Cohen — *Histoire d'une langue, le français*. Paris, Hier et aujourd'hui, 1947.
7. Ferdinand Brunetière — *Histoire de la littérature française classique*, t. II Paris, Delagrave, 1926.
8. Sainte Beuve — *Causeries du lundi*, t. III, *Qu'est-ce qu'un classique?* t. VIII, *Malherbe et son école*. Paris, Garnier Frères.
9. Sainte Beuve — *Les grands écrivains français Le XVII-e siècle, Malherbe*. Paris, Garnier Frères, 1927.
10. Antoine Adam — *Histoire de la littérature française au XVII-e s.*, t. I Paris, Domat, 1948.
11. *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, t. I, II. introduction par Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1936.
12. Daniel Mornet — *Histoire de la clarté française*. Paris, Payot, 1929.